

Déneigement

SAINT-HYACINTHE ÉTEND LE DÉNEIGEMENT ÉCOLOGIQUE À TROIS NOUVEAUX QUARTIERS

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 30 octobre 2023 – Les quartiers Assomption, Saint-Thomas-d'Aquin et Sainte-Rosalie feront dorénavant partie de la liste des quartiers de déneigement écologique cet hiver, en plus des secteurs Saint-Joseph et Douville, qui ont fait partie du projet pilote à l'hiver 2022-2023.

« Jusqu'à l'année dernière, Saint-Hyacinthe figurait parmi les villes québécoises utilisant le plus de sel de déglçage, ce qui n'est pas anodin sur le plan environnemental. Notre changement de pratique de déneigement a permis de réduire notre utilisation de sel de près de 3 000 tonnes, permettant à Saint-Hyacinthe de reculer de trois positions sur le tableau des villes utilisant les plus grandes quantités de sels » souligne M. André Beauregard, maire de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Rappelons qu'un quartier de déneigement écologique est un secteur résidentiel où l'utilisation de sel de déglçage sur les voies de circulation est réduite. Le déneigement se fait comme à l'habitude, mais le sel de déglçage est remplacé par des abrasifs (petites pierres fracturées) dont l'épandage se fait sur fond de neige durcie. Cette approche vise une utilisation plus écologique des sels de déglçage, tout en assurant la sécurité des usagers, piétons et véhicules.

Ce changement ne modifie pas les pratiques de déneigement et d'épandage sur les ponts, les côtes, les artères principales et les trottoirs. Cependant, dans les rues résidentielles des secteurs ciblés, il y aura moins d'épandage de sel, sauf lorsque les conditions climatiques rendront leur application inévitable.

Pour prendre connaissance de la carte d'identification des secteurs, [cliquez ici](#).

Appel à la prudence sur les routes

Les automobilistes sont invités à réduire leur vitesse et à prévoir une plus grande distance de freinage dans les rues locales des secteurs visés. Au cours de la prochaine saison hivernale, les équipes de la Ville porteront une attention particulière aux conditions routières. Si nécessaire, les opérations de déneigement seront adaptées afin de maintenir un niveau de sécurité adéquat pour tous. Des affiches seront également installées aux entrées des trois nouveaux secteurs et la Ville effectuera plusieurs rappels via ses différents outils de communication.

Se préparer pour l'hiver

Afin de protéger votre terrain pendant la période hivernale, nous vous proposons quelques astuces simples et efficaces à mettre en place. Placez une toile de protection hivernale sur la bordure de votre pelouse susceptible de recevoir des matières abrasives. Elle permet de laisser passer l'eau, l'air et les nutriments, tout en empêchant les débris d'abimer votre pelouse. Il est





conseillé d'installer cette toile le plus tard possible dans la saison et de la retirer aussitôt la période de déneigement terminée. De plus, à l'aide de tuteurs, idéalement peints en orange, indiquez la limite de votre terrain ainsi que les murets ou les constructions se trouvant en bordure de rue.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300